

SOMMAIRE

Budget	1
Démarches d'urbanisme	3
Elections municipales	5
Recensement population	6
Evolution service de l'eau	6
Vie scolaire	7
Inauguration du terrain	8
Bar Renaissance	9
Bibliothèque	10
Villages partagés	11
Forum des associations	12
Agenda	12
Challenge et Fanion	13

LE MOT DU MAIRE

L'été s'installe, et avec lui ces instants que notre village sait si bien savourer : fêtes conviviales, retrouvailles en plein air, projets qui prennent vie sous le soleil... Mais cet été revêt pour moi une saveur particulière.

Après plusieurs années au service de notre commune, j'ai pris la décision de mettre un terme à mon mandat en mars prochain. Ce choix annoncé et mûri, s'inscrit dans une volonté personnelle de passer le relais, avec confiance et sérénité.

Être maire de Machézal a été un honneur immense, un engagement de chaque jour, fait de joies, de défis, de rencontres riches et sincères, mais aussi de difficultés et de déceptions. Ensemble, nous avons mené de beaux projets, modernisé nos équipements, renforcé le lien social, tout en préservant l'âme de notre village.

D'ici mars, je continuerai à remplir pleinement mes fonctions, aux côtés de l'équipe municipale, afin d'assurer la continuité de nos actions et la transmission la plus fluide possible.

Je profite de ces lignes pour vous remercier, du fond du cœur, pour votre confiance, vos encouragements et votre attachement à notre commune. Ces mandats resteront pour moi une aventure humaine exceptionnelle.

Je vous souhaite un bel été, riche de moments partagés que j'ai essayé d'initier aussi souvent que possible, et vous donne rendez-vous tout au long de cette saison... et au-delà.

Avec toute ma sympathie

Béatrice Fournel



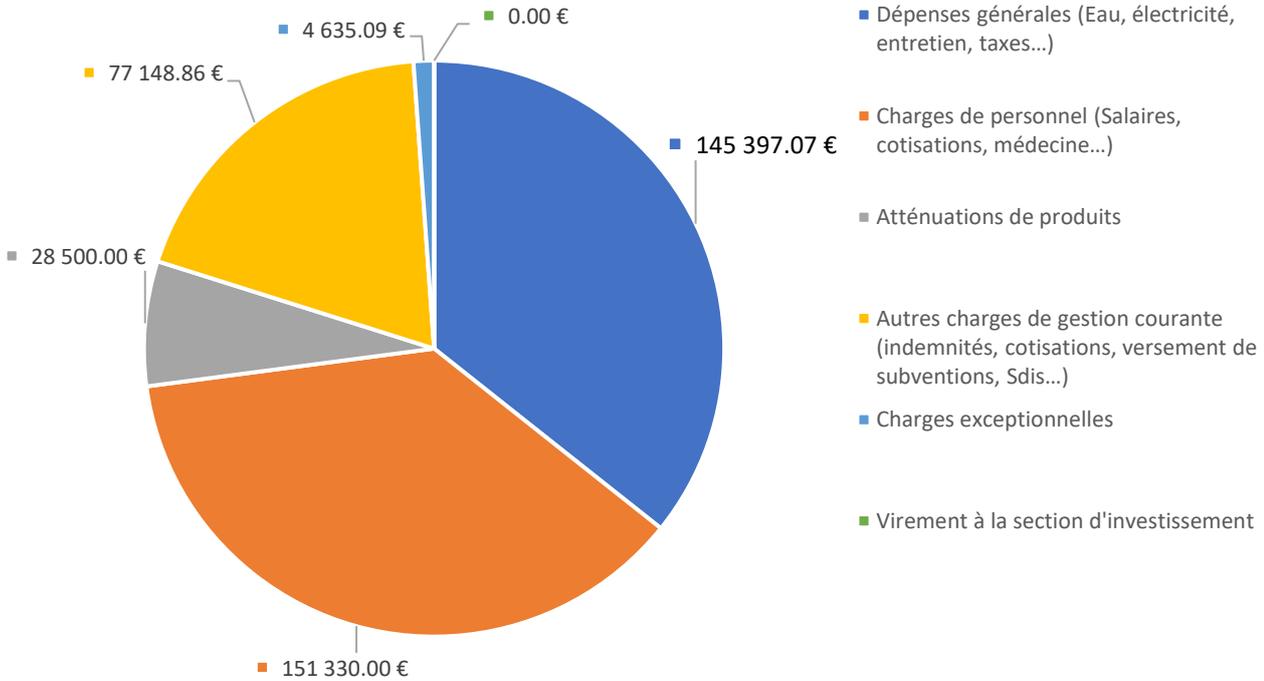
La mairie et l'agence postale seront fermées du 1^{er} au 25 août 2025



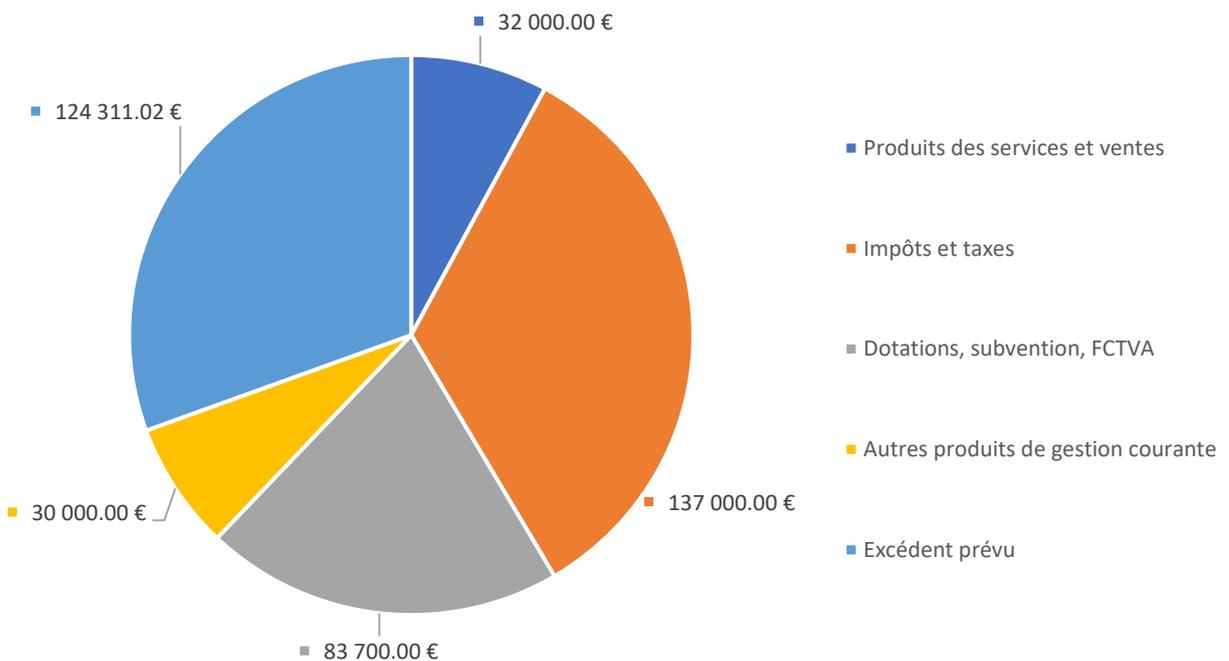
BUDGET

1. BUDGET GENERAL 2025

Dépenses



Recettes



BUDGET

RESULTAT POUR L'ANNEE 2024			
Budget Général		Budget assainissement	
Fonctionnement	+ 261 074,87 €	Fonctionnement	-9317,05 €
Investissement	-35 503,59 €	Investissement	+ 34 217,32 €

INVESTISSEMENTS PREVUS POUR L'ANNEE 2025	
Voirie (chemins le Fay, le Truchet)	57 017,40 €
Bar (volets, fenêtres, radiateurs...)	56 651,51 €
Aménagement Buvette +terrain	19 252,87 €
Travaux ex-poste (fenêtres, radiateurs, toiture)	212 148,94 €
Travaux ex-cure (volets, fenêtres)	30 191,88 €
Salle ERA (désenfumage, façade, peinture)	49 000,00 €
Extension réseau électrique	11 307,11 €
Aménagement cuisine bar	3 120 ,00€
Re naturalisation cour d'école	15 000,00 €
Logement	21 557,97 €

2.BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges générales	3 100,00 €	Redevances	14 500,00 €
Intérêts	10 711,86 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Amortissements	26 622,18 €	Amortissements subventions	9 935,23 €
Charges de personnel	2 500,00 €	Résultat reporté	€
Déficit 2024	9 317,05 €	Subvention d'exploitation	27 815,86 €
Total	52 251,09 €	Total	52 251,09 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations corporelles	2 569,50 €	Dotations, fonds divers	30 000,00 €
Emprunt	6 450,62 €	Subvention d'équipements	60 120,00 €
Subvention d'équipement	9 935,23 €	Amortissements	26 622,18 €
Immobilisations	132 004,15 €	Résultat reporté	34 217,32 €
Total	150 959,50€	Total	150 959,50 €

Démarches d'urbanisme

Vous avez un projet d'urbanisme : une rénovation ? Un agrandissement ? Une construction ?

Vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme.

Faut-il une déclaration d'urbanisme (DP), ou un permis de construire (PC) ?

Besoin d'aide ou de conseils ?

Le service Ads (Autorisation Droit des Sols) de la Copler propose une permanence sur rendez-vous au 04 77 62 77 62 les mercredis et les jeudis ou vous pouvez poser vos questions à l'adresse mail suivante : ads@copler.fr

Afin de suivre l'évolution de votre dossier, la déclaration en ligne est à privilégier via le site du guichet unique de la Copler :

<https://www.copler.fr/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/>

Nous attirons votre attention sur la complétude et la qualité de votre demande car tout dépôt de dossier auprès du service a un coût non négligeable pour la commune.

A titre d'exemple, pour les années 2023 et 2024

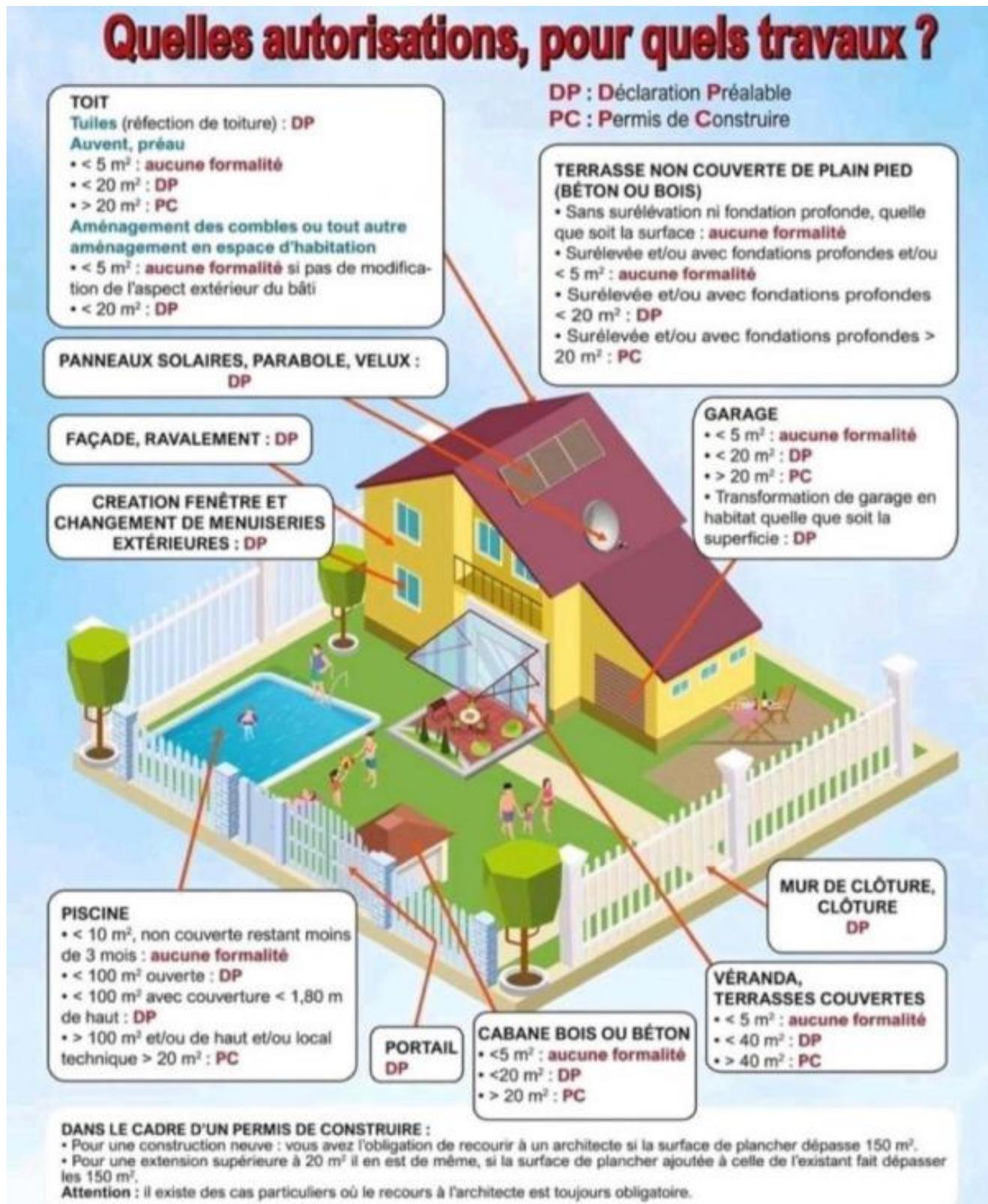
Documents	Tarif	2023		2024	
		Nombre	Coût	Nombre	Coût
Certificat d'urbanisme a	36.00 €	12	432.00 €	25	900.00 €
Certificat d'urbanisme b	72.00 €	1	72.00 €	2	144.00 €
Déclaration préalable	126.00 €	14	1 764.00 €	15	1 890.00 €
Permis de construire	180.00 €	6	1 080.00 €	9	1 620.00 €
Dossier ERP	270.00 €	1	270.00 €		- €
Permis d'aménager	216.00 €		- €		- €
Permis de démolir	144.00 €		- €		- €
Total		34	3 618.00 €	51	4 554.00 €

Être bon du premier coup, ce sont des économies pour la commune



BON À SAVOIR

Vous trouverez ci-dessous une carte explicative indiquant les documents nécessaires selon le type de travaux à réaliser.



Réforme des modalités de scrutin pour les communes de - 1 000 habitants*



La loi n°2025-244 du 21 mai 2025 harmonise le mode de scrutin aux élections municipales. Lors des élections de mars 2026, les nouvelles dispositions, **scrutin par liste paritaire proportionnel** complet à 2 tours avec dépôt des listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires., seront applicables **dans toutes les communes**.

Ce qui va changer pour l'élection des conseillers municipaux :

Les personnes qui désirent se présenter aux élections municipales doivent composer une liste complète, avec une **parité homme/femme**.

Lors du vote, il sera interdit de rayer ou de rajouter le nom d'une personne sur le bulletin, donc pas de panachage possible.

Liste de candidats complète : sera réputée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins que le nombre de sièges prévus (11 conseillers pour notre commune) ou 2 candidats de plus.



Lors du dépouillement, les bulletins comportant des ratures ou des noms ajoutés seront considérés comme nuls.

La composition du prochain conseil municipal sera composée en fonction du nombre de listes ayant obtenu des sièges.

Au 1^{er} tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris celle qui a obtenu la moitié des sièges à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Si plusieurs listes ont obtenu la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand suffrage. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Listes présentes au 2nd tour : il faut que les listes aient obtenu au 1^{er} tour au moins 10 % des suffrages exprimés.

En vue des élections municipales prévues en mars 2026, nous vous invitons à vous inscrire sur la liste électorale, de préférence par internet <https://www.service-public.fr> ou en venant en mairie muni de votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Vérifier votre inscription électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/>

*sous réserve de toute modification



Recensement de la population en 2026

Le recensement pour notre commune, aura lieu du **15 janvier 2026 au 14 février 2026**.

Il s'agit d'une enquête d'utilité publique obligatoire mise en œuvre par l'Insee qui permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune et de calculer la participation de l'Etat au budget de la commune.

Un agent recenseur va être recruté, il passera dans chaque foyer pour vous expliquer la démarche.

Evolution du service d'eau potable sur notre commune

Depuis le 1^{er} mai 2025, la Roannaise de l'Eau est notre nouvel interlocuteur concernant l'eau potable.

Pour cette année, notre facture se fera en 3 étapes :

*** une facture en juin :**

Un relevé de votre compteur a été réalisé ce début d'année. Le précédent prestataire vous adressera sa dernière facture courant juin, basée sur cette relève.

Le paiement de cette facture devra être effectuée auprès de ce prestataire directement.

*** une facture en fin d'année 2025 :**

Une deuxième facture vous sera envoyée par la Roannaise de l'Eau avant la fin de l'année sur la base d'une estimation de votre consommation d'eau.

*** à partir de 2026 :**

Votre compteur sera relevé une fois par an par la Roannaise de l'Eau qui vous adressera ensuite une facture annuelle.

Si vous souhaitez souscrire à la mensualisation ou au prélèvement à échéance auprès de la Roannaise de l'Eau pour 2026 : un formulaire est à remplir en ligne :

= sélectionnez l'objet « FACTURES » : « *Je demande la mensualisation ou le prélèvement à échéance de mes paiements* ».

Ces modalités seront alors progressivement mises en place en 2026.



- Psitt, psitt, vous êtes au courant ? Les écoles de notre RPI ont obtenu la labellisation E3D !
- Chouette ! Euh..., mais c'est quoi la labellisation E3D ?
- C'est une labellisation que décerne l'Education nationale aux « Ecoles en Démarche de Développement Durable ».
- Ah, je vois ! Euh..., en fait, non, ce n'est toujours pas très clair. Il me semble que le développement durable, c'est une manière de produire des biens et des services tout en protégeant notre planète et cherchant à réduire les inégalités. Mais je ne vois pas bien le rapport entre le développement durable et nos élèves.

Allez, on vous explique tout. Cette labellisation a fait l'objet d'une demande motivée de la part des enseignantes qui ont reçu dans leurs classes une équipe d'examineurs. Elle valorise les actions menées pour sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques actuels, pour développer des valeurs



Les objectifs de ces actions sont de différentes natures :

- systématiser à l'école et dans les familles des gestes simples et concrets pour la protection de l'environnement (tri, chasse aux gaspillages, ...).
- renforcer le lien entre les partenaires locaux (familles, cantine, mairie, communauté de communes, associations)
- renforcer la connaissance des élèves sur les enjeux économiques, écologiques et sociaux du développement durable.

Comment préparer un pique-nique zéro déchet, quel est l'intérêt de consommer des produits locaux et de saison, pourquoi faut-il trier nos déchets, pourquoi est-ce important de préserver la biodiversité, c'est quoi l'énergie renouvelable, voici quelques questions sur lesquelles nos élèves sont incollables.

Ainsi, parler de développement durable avec les enfants, c'est les amener à réfléchir aux conséquences de tous nos actes au quotidien. C'est aussi les convaincre que chacun à son niveau peut œuvrer pour un monde plus respectueux de la planète et des hommes.

Alors, pour vraiment tout vous dire, cette labellisation, et bien, nous en sommes plutôt fiers !

Notre école c'est aussi :

- *un accueil à la **garderie de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30.**
- *un service de **transport gratuit** matin, midi et soir (inscription sur le site de la Région) avec un accompagnement pour les enfants de moins de 3 ans
- *une **cantine** avec des plats cuisinés sur place.

Pour la rentrée de septembre, nous recherchons une personne en charge de la surveillance des enfants les plus grands, pendant la pose méridienne de 11 h à 14 h.
Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Inauguration du terrain multi-activités : un nouvel espace au service du lien social

C'est par un temps frisquet que nous avons inauguré notre nouveau terrain multi-activités. Élus, artisans, associations communales et habitants étaient présents pour découvrir ce lieu entièrement repensé, reflet d'un projet ambitieux au service de la convivialité et du vivre-ensemble.

Situé sur les anciens jardins de la cure, ce terrain a traversé les décennies en s'adaptant aux envies des Malécazaliens. Depuis les années 60, il a vu se multiplier les parties de pétanque, de lyonnaise, ainsi que les matchs de volley, de tennis, de basket et de football, faisant vibrer les après-midis et soirées du village. Aujourd'hui, il entre dans une nouvelle ère : modernisé, doté d'une buvette rénovée et d'équipements polyvalents, cet espace a été conçu pour répondre aux besoins de toutes les générations. Il incarne la volonté municipale de créer un lieu de partage, accessible et vivant, où chacun peut trouver sa place.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication des élus, des agents et le soutien de précieux partenaires financiers. L'État, le Département et le SIEL ont apporté une aide décisive, permettant d'atteindre une enveloppe de 100 000 € pour mener à bien cette transformation.

La cérémonie d'inauguration s'est poursuivie dans la bonne humeur : un verre de l'amitié a été offert à l'ensemble des participants, suivi d'un repas froid préparé avec enthousiasme par les jeunes de Machéz'tival. Jeux, bricolage, lecture, ping-pong, tir à la carabine et, bien sûr, parties de pétanque et de lyonnaise ont animé l'après-midi, grâce à la mobilisation des associations locales.

Merci à vous tous pour ce moment festif qui a parfaitement illustré l'esprit que l'équipe municipale souhaite insuffler à ce nouvel espace : un lieu où les générations se croisent, échangent et créent ensemble des souvenirs chaleureux.

Nous vous rappelons que l'éclairage du terrain est accessible par tous.

Pour déclencher 1 h d'éclairage, il vous suffit d'appuyer sur le bouton d'éclairage situé à proximité des prises électriques de la buvette.

Usez et abusez de cet espace tout en le préservant.



Un nouveau souffle pour le bar communal

Depuis quelques mois, le bar de la commune retrouve une nouvelle dynamique, fruit d'un engagement partagé entre la municipalité et les acteurs locaux. Ce lieu emblématique de convivialité et de rencontre se transforme progressivement en un espace chaleureux, vivant et accessible à tous.

Afin d'accompagner cette relance, la commune a tenu à soutenir activement le projet avec la gratuité de loyer pendant 4 mois puis des demi-tarifs pendant 8 mois. Le loyer s'élève à 550€ (local commercial+ logement +licence IV)

L'équipement de la cuisine en matériel professionnel a été pris en charge par la commune avec l'installation d'un frigo, un piano, un four, des tables inox et d'un bac de plonge, pour un budget global de 5 166 €, autant d'éléments qui permettent désormais d'envisager une activité de restauration régulière. Ainsi, plusieurs formules ont vu le jour.

De quoi se retrouver entre amis, en famille ou entre voisins dans une ambiance simple et chaleureuse. La commune remercie tous ceux qui contribuent à cette belle dynamique, et invite chacun à pousser la porte pour découvrir, soutenir et faire vivre ce lieu de vie.



Bibliothèque municipale - Le saviez-vous ?

Notre bibliothèque compte 102 inscrits (59 adultes+ 43 enfants) pour 402 habitants soit 25,37% de fréquentation

Une petite fierté quand la moyenne nationale est de 12%.

- 20 bénévoles assurent les permanences et si vous voulez les rejoindre vous êtes bienvenus.
- C'est Ginette T qui décore régulièrement la vitrine avec beaucoup d'imagination et quelques dons de bricoleuse.
- 926 prêts annuels sont réalisés pour 1693 livres imprimés +DVD, renouvelés deux fois par an



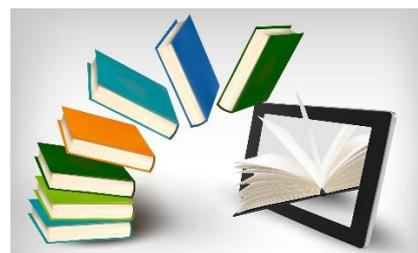
- Vous pouvez profiter des abonnements à « **Esprit d'ici** », « **Silence ça pousse** » et pour les enfants la revue nature « **La salamandre** »
- « **Le pays roannais** » est aussi consultable sur place les jours d'ouverture :
- Elle est ouverte les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 11h30. Inscription gratuite
- Les scolaires sont accueillis en dehors de ces heures
- Vous pouvez demander un livre en particulier que l'on vous commandera auprès de la Médiathèque de la Loire.
- Vous trouverez également sur une table à l'entrée, les nouveautés ou les coups de cœurs de nos lecteurs

Il existe une **Médiathèque numérique** où vous pouvez consulter GRATUITEMENT plus de 200 séries de mangas, 8 500 films et 12 millions de titres musicaux : mnloire.fr

Vous ne savez pas tout cela ? Venez nous voir et pour joindre l'utile à l'agréable ou l'inverse ! Le vendredi vous pourrez acheter les fromages et yaourts bios d'Anthony et une fois par mois, les chocolats de Sophie la chocolatière de Machézal, le samedi, les fromages et la crème de Corinne.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : bib.machezal@hotmail.fr

An advertisement for social game evenings. It features a background image of various board games on a table. A yellow circle on the left contains the word 'Gratuit'. A central green box contains the text: 'Soirées jeux de société', 'Vendredi 25 juillet', 'Vendredi 22 août', 'Dès 18h30 salle de la Halle', and 'Info 06 46 79 78 58'. A white box at the bottom says 'N'hésitez pas à apporter vos jeux !'.





« Villages Partages »



Machézal et Chirassimont

Après une année 2024 « colorée » notre association vous invite à un

Concert récital piano-voix

De Gilles Ragon, chanteur lyrique

Dimanche 12 octobre à 17h

en l'église de Chirassimont

Retenez d'ores et déjà la date ! Programme en cours d'élaboration, accessible à tous qui sera précisé à partir de septembre par voie d'affiches, flyers, sites des mairies, de la Copler et réseaux sociaux.

Les cafés tricot continuent

Après avoir emmitouflé les arbres, nous les avons détricotés et réutilisés la laine pour confectionner des couvertures destinées aux Organisations humanitaires.

Toujours dans une ambiance joyeuse, la trentaine de tricoteuses se réunit aux cafés de Machézal ou Fourneaux, à Chirassimont quand la salle des associations sera rénovée.

Dates et heures affichées en bibliothèque et cafés

Vous voulez nous rejoindre ou nous donner de la laine ? 06 73 06 14 42



Appel aux collectionneuses et collectionneurs

Du 14 septembre au 14 octobre nous organisons une exposition sur les collections que chacun, chacune a peut-être dans sa maison (bouchons, cloches, boules de neige, éléphants (pas des vivants !) dés à coudre, outils, images...) Nous réfléchissons aux modalités pratiques et comptons sur vous qui avez sûrement des idées et des collections à nous proposer.

bib.machezal@hotmail.fr ou 06 73 06 14 42



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

Forum des associations

"Le premier forum des associations de Chirassimont et de Machézal a bien eu lieu ce dimanche 22 juin. C'est durant cette journée ensoleillée, placée sous le signe du partage et de la découverte que les associations de ces deux villages ont monté leurs stands.

Une belle occasion de découvrir les multiples activités proposées dans les deux communes, et de favoriser l'investissement des habitants dans les différentes structures associatives.

Comme prévu, différentes animations ont été offertes autour des stands destinés à la fois aux petits et aux grands : Le Club de chasse a ainsi proposé du tir au plomb et une explication sur son rôle écologique dans le maintien de la biodiversité, tandis que le Club de l'amitié a organisé des démonstrations de gym douce et de danse en ligne. L'événement se déroulant au terrain de Chirassimont, les boulistes en ont profité pour présenter les règles de la boule Lyonnaise. Pour les enfants, diverses activités étaient disponibles : de la peinture sur visage par la MJC aux jeux de lettres avec découverte de différents livres par Village-Partage et jeux en bois par le Sou des écoles. Les deux Comités des fêtes, quant à eux, se sont occupés de la buvette. Un véritable temps fort pour la vie des deux villages qui a permis aux différentes associations de se rencontrer et de renforcer leurs liens tout en partageant avec d'autres passionnés.



Manifestations à venir

DATES	LIEU	MANIFESTATIONS	ASSOCIATION
25/07/2025	Halle	Soirée jeux	Bibliothèque
<i>Afficher en bibliothèque</i>	Bar	Café tricot	Villages partages
22/08/2025	Halle	Soirée jeux	Bibliothèque
23/08/2025	Terrain	Concours de pétanque	Chasse
<i>Du 14/09 au 14/10/2025</i>	Halle	Expositions collections	Villages partages
05/10/2025	Bourg	Classes en 5	
12/10/2025	Chirassimont	Concert récital piano-voix	Villages partages
<i>Date à définir</i>	Halle	Halloween	Bibliothèque
<i>Date à définir</i>	Halle	Contes de Noël	Bibliothèque
06/12/2025	Salle Era	Téléthon	

Boules Lyonnaises à l'honneur sur le terrain

Le samedi 7 juin, la Boule Fraternelle de Machézal a inauguré à son tour, le nouveau terrain en organisant le **challenge "Jo Chambost"** (but d'honneur). 22 joueurs ont participé à cet évènement, qui pour rappel se joue en tête à tête. Alexandre VOLLE finit vainqueur en battant en finale Sylvain PAVALLIER au terme d'une jolie partie très disputée. 55 plateaux repas ont été servis à midi. Cette journée s'est déroulée, comme à son habitude, dans la joie et la bonne humeur.



Le samedi 14 juin, la Boule Fraternelle organisait le **Fanion cantonal** de l'ESB (Entente Sportive Bouliste) du secteur de St Symphorien de Lay. 10 communes du canton étaient représentées et 18 quadrettes se sont affrontées. La victoire est revenue à l'équipe "Vermare" de St Victor sur Rhins contre l'équipe "Bissay" de St Just la Pendue.

Le complémentaire a été remporté par la quadrette "Génuit" de Chirassimont contre "Denot" de Fourneaux.

Une paëlla, confectionnée par la "Boucherie du Lac" de Cublize a été servie à midi.

Cette journée a été un succès et s'est déroulée dans une bonne ambiance. La Boule Fraternelle remercie tous particulièrement les bénévoles (municipalité, association du village, tiers) qui sont venus aider à cette journée, car sans eux, il aurait été difficile pour notre association d'organiser un tel évènement.

